



non respect des parkings de stationnement délivré sur permis de c

Par **veroniqua**, le **23/12/2008** à **19:20**

bonjour,

mon voisin a déposé un permis de construire avec des places de stationnement bien précisées à la demande du maire d'une petite commune rurale.
les administration DDE et le maire de la commune ont accepté le permis avec ces conditions de stationnement ou parking.

mon voisin ne les respecte pas.
le maire est venu 2 fois lui faire des repamrques mais ce dernier n'en tient pas compte.
nous sommes allés voir un conciliateur en présence du maire, le voisin ne veut rien entendre.
le maire vient de lui envoyer une lettre recommandée qu'il a reçu hier et il ne resoecte toujours pas le stationnement de son permis de construire.

ces stationnements non autorisés par le permis nous empêche d'accéder à notre garage et les voitures de ses locatiaras circulent dans notre cour.
nous sommes séparés de notre voisin par une cour d'environ 7m de large qui est divisée en deux dans la longueur.

cette question n'est qu'une première étape à nos problèmes de voisinage , la suite viendra plus tard.

que faire donc, quand un voisin n'applique pas le permis en matière de stationnement et qu'il ne fait pas cas d'une lettre recommandée du maire de la commune.
le maire lui même ne sait plus commen gérer cette situation.
la conciliatrice que nous avons rencontré ensemble avec le maire, le voisin et nous nous préconise de poser la question au délégué du médiateur de la république ce que j'ai fait ce matin.
j'attends une réponse de sa part.

je cherche des avis et des conseils car nous sommes vraiment démunis devant un individu qui ne veut rien entendre.

je vous remercie de votre aide.
je vous souhaite de passer de bonnes fêtes.

merci encore
veroniqua